

## INTITULE DE LA FORMATION « SOBRIETE NUMERIQUE »

**Durée totale de la formation** : 14 heures – 4 modules de 3h30 - **Lieu** : En Visio sur Zoom  
**Nb de participants maximum à la formation** : 10 - **Budget de la formation** : 900 € HT par participant  
**Intervenant** : Sylvie Clergerie

### **Public concerné :**

Dirigeants d'agences de voyages, de tours opérateurs, Agents de voyages, Chefs de produits, Responsables qualité, Services client, RH, Communication, membres ATR, membres ATD

### **Pré requis :**

Communiquer sur internet et sur les réseaux sociaux – Avoir une connexion internet

### **Objectifs de la formation :**

- Identifier et mesurer les impacts environnementaux du numérique
- Savoir adopter une démarche critique autour du numérique
- Adopter des usages numériques plus responsables
- Communiquer sur sa démarche écoresponsable

### **Moyens techniques et outils mis à disposition :**

Formation animée en Visio sur Zoom sous forme de classe virtuelle  
Accès à l'espace formation du site

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Apports théoriques animés en formation à distance en salle virtuelle - Support formateur partagé - Support de formation envoyé par mail  
Pédagogie active et participative. Applications débriefés et corrigés avec le formateur.  
Temps Questions / réponses à la fin de chaque module

### **Moyens d'évaluation des acquis mis en œuvre :**

Questionnaire d'attentes individuelles envoyé par mail avant la formation  
Test de positionnement d'entrée en formation sur la communication sur les réseaux sociaux  
Validation des acquis : Réalisation et validation de tous les cas pratiques et du travail personnel  
Envoi d'une évaluation de la formation / Remise d'une attestation de formation

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### « SOBRIETE NUMERIQUE »

**Introduction (30 min) :** Présentation de l'environnement Zoom, de la formation (objectifs, programme et organisation), du formateur et tour de table des participants. Réalisation et débriefe du test de connaissances initiales de positionnement pour atteinte des objectifs.

#### **MODULE 1 (3h) : L'impact environnemental du numérique**

Le numérique est-il écologique ?

Quel est l'impact environnemental de MON activité numérique ?

#### **MODULE 2 (3h30) : Comment agir pour réduire cet impact environnemental**

Les stratégies actuelles pour réduire l'impact environnemental

Comment agir pour réduire MON impact environnemental ?

#### **MODULE 3 (3h30) : Décliner les principes de la sobriété numérique dans sa stratégie digitale**

La difficulté de mener de front : promotion du tourisme, stratégie digitale et sobriété numérique

##### **Applications :**

- Les entreprises qui tentent de le faire
- Comment inventer MA stratégie digitale la plus responsable possible ?

#### **MODULE 4 (3h30) : Comment communiquer et promouvoir sa démarche de sobriété numérique d'acteur du tourisme auprès des voyageurs ?**

Qui sont mes clients, voyageurs écoresponsables, (lien avec la sensibilité au tourisme durable) ?

Comment promouvoir MA démarche auprès de toute ma clientèle ?

Conclusion de la formation

#### **Contact :**

Pour obtenir des renseignements sur cette formation, merci de contacter Sylvie Da Silva par téléphone au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)

#### **Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :**

Pour vous inscrire à notre formation, merci de contacter avant le début de la formation : Sylvie Da Silva par téléphone au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr) pour obtenir votre bulletin d'inscription.

Complétez-le et envoyez-le par courriel à : [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons la convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 1 semaine avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

#### **Accessibilité aux personnes handicapées :**

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Sylvie Da Silva au 0178090605 ou par mail [contact@travelpformations.fr](mailto:contact@travelpformations.fr)